

Il n'existe pas de déménagement pas cher ou de déménageurs lowcost !

Le prix est variable en fonction du volume de mobilier à déménager, de la formule choisie, de la distance à parcourir et de la date du déménagement. En tout état de cause, **les tarifs pour une prestation de déménagement sont libres**

et il convient de

demander 2 à 3 devis

pour pouvoir, à prestation équivalente, comparer les prix.

Attention, **méfiez-vous des tarifs trop alléchants !**

Le déménagement est essentiellement **une prestation de main d'œuvre** : il ne peut donc pas y avoir de trop gros écarts de prix entre les devis présentés par les entreprises sollicitées..., sauf si la main d'œuvre n'est pas qualifiée, que les charges ou la T.V.A. ne sont pas payées, que les mobiliers ne sont pas assurés, etc.

Dans ce cas, vous prenez de gros risques et perdez toutes possibilités de recours auprès du tribunal d'instance

[En savoir plus sur "Quels sont les risques pour un particulier qui recourt aux services d'une entreprise qui exerce un travail dissimulé ?"](#)

De même, soyez vigilants envers les entreprises de déménagement qui vous envoient un devis à la suite d'une demande que vous avez faite via un site Internet ... et qui vous proposent des prix beaucoup plus bas que la concurrence sans même avoir pris la peine de se déplacer pour évaluer votre cubage.

En acceptant ce type de devis, vous risquez une surfacturation le jour de votre déménagement en cas de sous-évaluation de votre cubage.

[En savoir plus sur le calcul de cubage](#)